



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 11 avril 2025 DELIBERATION

Rapporteur : M. Sami BOURI

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas MALEIG

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjointes,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA.

15 – CRÉATION D'UN MARCHÉ ÉTHIQUE À SAINTE-CROIX

Afin de consolider l'activité des producteurs et artisans locaux et de développer le lien social entre les acteurs et les citoyens, la ville d'Oloron Sainte-Marie et l'association LE MARCHÉ DE SAINTE-CROIX souhaitent créer un marché éthique qui favorisera les échanges entre les producteurs, les agriculteurs, les artisans et les consommateurs par la promotion d'une relation commerciale juste et durable et la mise à disposition de produits locaux de qualité et accessibles au plus grand nombre.

Ce marché serait situé à Oloron Sainte-Marie – Place Saint-Pierre, et aurait lieu le mercredi entre 16 h 00 à 19 h 30, étant précisé que ces horaires pourront être adaptés en fonction de la saison ; par exemple de 16 h 30 à 19 h 30 en période estivale et de 16 h à 19 h en période hivernale.

Une charte éthique a été rédigée et est annexée à la présente délibération.

Une convention est proposée pour fixer les engagements de la Ville et de l'association LE MARCHÉ DE SAINTE-CROIX.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

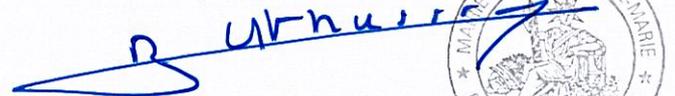
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **DECIDE** la création d'un marché éthique à Oloron Sainte-Marie – Place Saint-Pierre,
- **APPROUVE** la charte éthique annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association LE MARCHÉ DE SAINTE-CROIX.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches consécutives à la création de ce marché.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2025.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 16/04/2025




Le Maire,



Bernard UTHURRY

